

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20170609-D_2017_7_8-DE 8, place du champ de foire
Reçu le 27/06/2017 16440- MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2017_7_8**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 09 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mouthiers-Sur-Boëme dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 02 Juin 2017

Présents : 20

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Demande de
subvention exceptionnelle SCM
Foot Déplacement Petite-
Rosselle**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël

Secrétaire de Séance : Madame Sandrine SOULET

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Sporting Club de Mouthiers demande une subvention complémentaire pour le déplacement des jeunes footballeurs à Petite-Rosselle pour leur participation au tournoi de football dans le cadre du jumelage. Il s'agit de rembourser les frais de déplacement occasionnés (location de 2 bus d'Effervescentre).

865kms x 2(aller-retour) x 2 (Nbre de bus) x 0,35€ (coût au km) soit 1211 €.

La demande de subvention supplémentaire formulée par le SC Mouthiers est de 1200 €.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention de 1 200 € en faveur de l'association SCM Football ;
- **DECIDE** de prélever la somme correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au chapitre 65, article 6574 du budget communal ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 13 Contre : 2 Abstention : 7

Emis le 09/06/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **27 JUIN 2017**

Le Maire,
Michel CARTERET.

